

Conseil Municipal

Séance du lundi 27 juin 2016 à 20 h 30

Compte-rendu sommaire des délibérations

Le Conseil Municipal de PLONEOUR LANVERN s'est réuni en Mairie le lundi 27 juin 2016 à 20h30, sous la présidence de **Michel CANEVET**, Maire, sur convocation adressée le lundi 20 juin 2016 aux élus.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux à l'exception de **Joëlle TYMEN (procuration à Marie-Lise DANIEL)**, **Jean-François LE BLEIS (procuration à Anne-Laure DELPECH)**, **René LE BOENNEC**, **Thomas HERVIEUX**.

Secrétaire de séance : **Marie-Aude GOBRY**.

1 – Commission de l'aménagement et du cadre de vie

1-1 Collecte et traitement des eaux usées (réseau et non collectif) – Rapport annuel 2015

Thierry LE GALL a présenté les éléments de synthèse concernant le rapport sur l'assainissement (collecte et traitement des eaux usées, collectif et non collectif) en 2015 élaboré par le délégataire, la Société SAUR France pour l'année 2015, et par la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, collectivité compétente. Le Conseil Municipal a pris acte de cette communication.

1-2 Production et distribution de l'eau – Rapport annuel 2015

Thierry LE GALL a présenté le rapport portant sur le prix et la qualité des services proposés sur le territoire communal concernant l'eau potable pour l'année 2015, par la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, dorénavant compétente. Le Conseil Municipal a pris acte de cette communication.

1-3 Compte rendu d'activités de la concession GAZ pour 2015

Martine OLIVIER a présenté le rapport portant sur la concession élaboré par la Société GrDF pour l'année 2015. Le Conseil Municipal a pris acte de cette communication.

1-4 Traitement et collecte des déchets

Thierry LE GALL a présenté le rapport portant sur le traitement et la collecte des déchets, services proposés sur le territoire communal par la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, pour l'année 2015, collectivité compétente. Le Conseil Municipal a pris acte de cette communication.

1-5 Mise en souterrain des réseaux souples – route de Tréogat

Sur proposition de M Thierry LE GALL, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité :

- de valider le projet de mise en souterrain des réseaux électriques et téléphoniques le long de la route de Tréogat au départ de l'Allée du Docteur Royer en bénéficiant de l'extension du réseau Gaz vers le lotissement de l'OPAC sur le secteur de Kersulec,
- d'autoriser le Maire à signer la convention à intervenir avec le SDEF.

2 – Commission de la vie scolaire et sociale

2-1 Initiation à la langue et la culture bretonnes 2016-2017 : convention avec le Conseil Départemental

Sur proposition d'André QUEAU, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire à signer la convention entre la Commune et le Conseil Départemental, précisant les modalités et le financement par les 2 parties de l'initiation au breton,

- d'autoriser le Maire à signer cette convention et à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de cette décision, notamment en engageant les dépenses correspondantes.

3 - Commande publique

3-1 Avenant administratif au contrat de maîtrise d'œuvre pour la salle omnisports

Sur proposition de Pierre GLOANEC, rapporteur, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité :

- de prendre acte de la nouvelle dénomination du cabinet d'architecte, maître d'œuvre pour les travaux de la salle omnisports,
- d'autoriser le Maire à signer l'avenant n°2 correspondant.

4 – Commission de finances et d'administration générale

4.1 Décisions Modificatives n°1 sur le budget général

Sur proposition de Danielle DAGUERRE, le projet de décision modificative n°1 de notre budget communal pour l'exercice 2016 annexé à la convocation a été adopté, à la majorité (4 abstentions), par le Conseil Municipal. Cette DM1 s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 36.000€ (dont 13.000 € en fonctionnement et 23.000 € en investissement). Il s'agit ici d'ajustements de crédits sur des lignes budgétaires, notamment en intégrant au budget les dotations qui n'étaient pas encore connues au moment du vote du budget primitif.

4-2 Demande de garantie d'emprunt de l'OPAC de Quimper Cornouaille : opération de construction de 22 logements à Kersulec

Sur proposition de Josiane KERLOCH, rapporteur, le conseil municipal a décidé, à la majorité (3 abstentions) :

- D'accorder la garantie communale pour un emprunt contracté par l'OPAC de Quimper Cornouaille pour la construction de 22 logements à Kersulec suivant les conditions présentées,
- D'autoriser le Maire à signer, à titre de garant, le contrat correspondant.

4-3 Programme amendes de police pour 2016

Sur proposition de Martine OLIVIER, le Conseil Municipal a décidé, à la majorité (3 abstentions), de valider le programme d'aménagement routier présenté permettant de bénéficier des subventions du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour un projet de travaux de sécurité prévu en 2016.

4-4 Trésorerie : demande d'admission de créances en irrécouvrables

Le Conseil Municipal a décidé, sur proposition de Marie Lise DANIEL, à l'unanimité, d'admettre en non valeur les créances irrécouvrables présentées par notre receveur municipal, pour des loyers et charges non encaissés au cours des exercices 2010 et 2011 pour un montant total de 2 559,64€.

4-5 Modification de tarifs de la régie pour les droits de place

Sur proposition de Pierre DRAOULEC, rapporteur, le Conseil Municipal à la majorité (4 abstentions) a décidé :

- D'appliquer les mêmes tarifs le dimanche et jours fériés que ceux applicables pour les autres jours,
- D'autoriser le Maire à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

4-6 Personnel : Modification du tableau des effectifs et recrutement des non-titulaires

Le Conseil Municipal a décidé, sur proposition de Christine COUROT, à la majorité (1 abstention) de valider le tableau relatif aux besoins de recrutement pour un accroissement saisonnier d'activité, ainsi que le recrutement de personnel pour d'éventuel accroissement temporaire d'activité.

4-7 Point sur les délégations au Maire : nouvelles délégations

Le Conseil Municipal, sur proposition de David LE TALLEC, rapporteur, a décidé, à l'unanimité, d'accorder deux délégations au Maire, l'une pour demander l'attribution de subventions à l'Etat et autres collectivités territoriales, l'autre pour mandater les dépenses relatives aux frais de repas et réceptions lorsqu'il y a des réunions de commissions, de groupes de travail, réunions avec les

visiteurs, délégations de visiteurs, inaugurations ou visites d'équipement, en dehors de celles concernées par des mandats spéciaux, lorsque les déplacements s'effectuent en dehors du Finistère.

4-8 Renouvellement de la convention pour la mise à disposition d'un mécanicien en temps partagé

Sur proposition de Claude KERDRANVAT, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité :

- De renouveler la convention tripartite pour la mise à disposition d'un mécanicien de la Commune de Plozevet, à compter du 1^{er} avril, pour une période de trois ans,
- D'autoriser le Maire à signer la convention à intervenir.

4-9 Convention pour l'avance et la subvention au CCAS

Sur proposition de Christine COUROT, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité :

- De valider les deux conventions relatives aux relations financières entre la Commune et le CCAS,
- D'autoriser le Maire à signer ces conventions.

4-10 Indemnités de fonction aux élus

Sur proposition de Maëlle BESCOND, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité :

- de modifier de la manière suivante le libellé de la délibération relative aux indemnités des élus, en précisant : à compter du 1^{er} janvier 2016, le Maire souhaite conserver son indemnité de fonction au taux inférieur à celle prévue par la loi du 31 mars 2015 et propose l'application d'un taux zéro sur le barème défini par les textes en vigueur.

4-11 Retraite des élus

Sur présentation de Anne Laure DELPECH, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à la majorité (1 abstention) :

- de prendre acte de cette communication relative à la possibilité, pour les élus percevant des indemnités de fonction, de constituer une retraite complémentaire par rente viagère, avec participation obligatoire de la collectivité locale,
- d'autoriser le Maire à mandater les sommes correspondantes.

4-12 Convention pour la participation des lotisseurs – lotissement Stangoulinet

Sur proposition de Jean MORVAN, rapporteur, le Conseil Municipal, à la majorité (4 abstentions) a décidé :

- de valider les projets de convention pour participation financière des lotisseurs sur ce secteur de Stang ar Goulinet tels que présentés,
- de prendre acte qu'une 1^{ère} tranche de travaux a été réalisée provisoirement pour assurer la desserte en réseaux et de la voie au 1^{er} lotissement, et donc de différer la finition des travaux au moment où le 2nd lotissement sera en cours d'aménagement, afin d'éviter les dégradations de voirie,
- d'autoriser le Maire à signer les conventions présentes et à venir, à percevoir les montants tels qu'indiqués,
- d'autoriser le Maire à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

4-13 Précisions sur congés exceptionnels accordés au personnel communal

Sur proposition de Josiane KERLOCH, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé :

- d'adopter les modalités d'octroi d'autorisations d'absence aux agents de la collectivité telles que proposées,
- d'autoriser le Maire à accorder les autorisations individuelles en fonction des contraintes liées au fonctionnement des services.

4-14 Mise à disposition d'un agent à la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden

Sur présentation de Martine OLIVIER, rapporteur, le Conseil Municipal, a pris acte qu'un agent communal, rattaché aux services techniques est mis à disposition de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, à compter du 1^{er} juillet 2016, pour une durée de 6 mois, pour y exercer à temps complet les fonctions d'agent de voirie en qualité d'adjoint technique territorial 1^{ère} classe (1 abstention).

4-15 Demande de subvention fonds de soutien à l'investissement local – revitalisation centre bourg : approbation du plan de financement

Sur proposition de Eric LEOST, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à la majorité (4 abstentions) :

- d'approuver le plan de financement établi dans le cadre de la subvention d'Etat, portant sur le fonds de soutien à l'investissement local – volet revitalisation du centre bourg.

4-16 Budget Commune : Renouvellement de la ligne de trésorerie

Sur présentation de Danielle DAGUERRE, rapporteur, le Conseil Municipal a pris acte de la décision du Maire, prise en fonction de ses délégations, de souscrire un contrat pour le renouvellement de la ligne de trésorerie du budget général de la Commune, auprès du Crédit Agricole du Finistère dans les conditions présentées.

4-17 Immeuble communal rue René Le Berre : précision sur l'application du bail avec M et Mme MARECHAL

Sur proposition de Danielle DAGUERRE, rapporteur, le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité :

- de valider le loyer des titulaires du bail commercial, de l'immeuble communal, rue René Le Berre, au montant de 17 059,62€ par an, soit 1 421,64€ par mois,
- d'autoriser le Maire à émettre les titres de recettes correspondants sur les bases telles qu'indiquées et de prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

4-18 Activités de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden

Sur présentation de Huguette DANIEL, rapporteur, le Conseil Municipal a pris acte que les comptes rendus sommaires des séances du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden seront dorénavant transmis à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

Fait à PLONEOUR LANVERN et affiché en Mairie le 28 juin 2016

Le Sénateur Maire,

Michel CANEVET